

Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant de la Têt

Compte-rendu de la réunion de lancement - Le 03/03/2021
Salle du Foirail à Prades (avec retransmission en visioconférence)

Participants

En présentiel

- Daniel ASPE – Maire d'Escaro, représentant de la CC Conflent Canigó au SMTBV
- Nadine BOSCO BOSSU – référente ZH AERMC
- Henri GUITART, Maire de Vernet-les-Bains et Vice-Président du SMTBV
- Adeline HERAULT – chargée de mission FDPPMA
- Ava HERVIEU – chargée de mission SMTBV
- Bernard LEHOSSINE – élu à Camelas, représentant de la CC des Aspres au SMTBV
- Romain MOULIRA – chargé de mission PNR PC
- Pierre NIOL – Ecotone
- Christian PALLARES – Maire d'Angoustrine, élu à la CC Pyrénées Cerdagne
- Pierre PARRAT – Président du SMTBV
- Josette PUJOL – Maire de Catllar, élue au PNR PC
- Céline QUELENNEC – chargée de mission FRNC

A distance

- Georges BADRIGNANS – chargé d'études, DDTM66
- Gaël BERDY – chargé de mission CC Pyrénées Cerdagne
- Julie BLANC – chargée de mission CD66
- Thierry BLOT – DST, CC Aspres
- Romain BOUTELOUP – chargé d'études CEN Occitanie
- Sylvie COUSSE – Ecotone
- Emmanuelle ESPUCHE – Lisode
- André FONTENEAU – OFB
- Julien FORMENTO – chargé de mission CC Corbière Salanque Méditerranée
- Alain HALMA – DGA, Chambre d'agriculture
- Maya LESNE, élue GeMAPI CC Aspres
- Jérôme LUBRANO – chargé du PLUi, Conflent Canigó
- Alexis NOEL – chargé de mission ZH RIVAGE Pyrénées Cerdagne
- Denis OLIVE, élu au SMNPR
- Jérémie WELLER – AFP-GP des PO
- Mélody VIEILLEDENT – chargée d'études, DDTM66
- Frédéric SCHWAB – chef UT Ouest OFB

Introduction

Daniel Aspe remercie la mairie de Prades et les participants. Il introduit la réunion en rappelant la richesse du bassin versant en zones humides et en connaissances sur celles-ci, notamment par le travail du PNR PC sur la Têt du bassin versant et du Département via son atlas. La stratégie engagée par le SMTBV a pour mission d'éclairer sur les fonctions et services des zones humides pour la gestion de l'eau et le bon fonctionnement des milieux et ainsi, in fine, de mettre les efforts de gestion au bon endroit.

Ava Hervieu précise que l'élaboration de la stratégie est une opération importante du contrat de rivière Têt Bourdigou 2017-2022 et que son démarrage intervient à une période clé puisque les acteurs du bassin versant, et le SMTBV en premier lieu, ont besoin de décliner

localement et opérationnellement la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » du bloc de compétences GeMAPI.

Pierre Niol du bureau d'études Ecotone donne les objectifs de cette réunion : partager avec les participants ce qu'est/n'est pas la stratégie, les étapes de travail qui vont venir la dessiner, le format et les attendus de la concertation, et enfin un premier niveau d'analyse cartographique réalisé par Ecotone.

Temps d'échange

Questions / remarques / réactions	Réponses apportées
<p>Fédération des Réserves naturelles catalanes : Comment allez-vous intégrer le changement climatique dans l'étude ?</p>	<p>Ecotone : C'est un aspect que nous souhaitons prendre en compte, nous allons travailler sur cette question.</p> <p>AE RMC : Même si on ne parle pas spécifiquement du changement climatique dans l'étude, c'est bien un aspect qui la guide : on se rend compte notamment que l'espace de référence épouse étroitement le champ d'expansion de crue (champ d'inondabilité), donc les secteurs stratégiques étudiés seront bien les zones humides qui stockent l'eau, lors de crues, puis la restituent, lors de sécheresse. La stratégie permet d'aller sur les fonctions des zones humides liées au changement climatique. L'élaboration d'une stratégie qui tiendra compte de l'adaptation au changement climatique se fera par le travail de réflexion sur la priorisation des fonctions hydrologiques à préserver dans des zones humides ciblées. C'est tout l'intérêt d'avoir un portage collectif de la stratégie de gestion des zones humides par le biais des ateliers de concertation.</p> <p>CD66 : Une étude intéressante a été menée par le Département et la diputació de Girona sur l'adaptation du territoire catalan aux effets du changement climatique, avec analyse de la vulnérabilité du territoire : https://www.ectadapt.eu/fr</p>
<p>Fédération des Réserves naturelles catalanes : Vous parlez d'une hiérarchisation globale des zones humides sur l'ensemble du bassin versant ? Est-il possible de les hiérarchiser par secteurs ?</p>	<p>Ecotone : La hiérarchisation peut se faire par secteurs s'il y a une attente et une pertinence à le faire, il n'y a pas de blocage technique là-dessus.</p>

<p>Pierre PARRAT, Président SMTBV : Nous avons tendance à travailler de façon cloisonnée, sans vision transversale. Il va falloir faire attention à la façon dont on abordera la stratégie pour ne pas passer à côté de points importants comme les aménagements futurs du territoire, l'inondabilité de certains secteurs par exemple. Toutes les données du territoire n'apparaissent pas sur les cartes. Pour pouvoir bien arbitrer, il faut pouvoir regarder tous les enjeux et ne pas tomber dans des visions doctrinaires. Dans certains cas les zones humides devront céder le pas sur d'autres usages essentiels. La préservation des grandes zones humides est légitime, celle des plus petites ne l'est pas obligatoirement.</p>	<p>Ecotone : Le but effectivement n'est pas de faire une stratégie de gestion depuis un bureau. Le plan de gestion doit être opérationnel et discuté avec les acteurs et usagers pour notamment faire remonter les projets pouvant concerner des secteurs identifiés dans la stratégie.</p> <p>L'objectif de la stratégie n'est pas d'identifier les zones humides qui pourront être impactées et celles qui ne pourront pas. Il existe déjà un cadre règlementaire sur les zones humides qui définit les conditions d'interventions et d'aménagements sur ce type de milieu naturel. Ce cadre existant permet des projets en zones humides selon certaines conditions et ne représente pas une mise sous cloche du territoire.</p> <p>C'est dans ce contexte qu'il ne faut pas manquer d'ambition, le constat actuel est bien celui d'une disparition toujours en cours des zones humides, or elles assurent gratuitement des services, c'est pour cela que ce projet a été lancé, pour préserver ces zones humides et leurs fonctions.</p>
<p>RIVAGE : Ce projet est complètement en phase avec la stratégie de Gestion des Zones Humides du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate. Cette stratégie constituera un outil d'aide à la décision et un levier de préservation des milieux aquatiques pour votre territoire.</p>	
<p>Chambre d'Agriculture : La Chambre a travaillé sur le sujet des zones humides dans le cadre de notre accord cadre récent. Nous transmettrons toutes les données au SMTVB. Nous suivrons cette étude également.</p>	
<p>M. Aspe, élu référent du projet : Dans la méthodologie il est prévu une étude cartographique, puis une étude de terrain. Quand on</p>	<p>Ecotone : Effectivement, plus on connaît la réalité de terrain, mieux on peut hiérarchiser et interpréter les données cartographiques. La 1^{ère} série d'ateliers de concertation vise à partager les savoirs d'usage pour</p>

<p>connait le bassin versant de la Têt on observe d'importantes évolutions sur les zones humides : certaines sur le point de disparaître, très sèches (ex à Nohèdes). Ces informations pourront être obtenues sans que le bureau d'études doive faire un inventaire de terrain, par les acteurs et usagers (municipalités, techniciens, gestionnaires, ...) qui seront présents aux ateliers.</p> <p>PNR : On a une bonne connaissance du terrain, avec des études déjà réalisées. Nous sommes partants pour travailler ensemble et partager ces informations.</p>	<p>compléter la connaissance cartographique et l'étude de terrain. Nous avons conscience de la limite d'une approche cartographique, isolée et théorique, c'est pourquoi nous l'avons couplée à un volet de concertation. On est très preneurs de vos informations lors des ateliers.</p> <p>SMTBV : Merci de le rappeler. Sur le bassin versant de la Têt nous avons effectivement la chance de bénéficier d'informations riches.</p> <p>Nous avons fait le choix de travailler en entonnoir sur une base cartographique, croisée avec la donnée bibliographique et les informations qui remonteront des ateliers de concertation. On ne se refuse pas non plus complètement de réaliser ponctuellement des inventaires supplémentaires sur des sites ciblés, pour comprendre le fonctionnement de ces milieux et s'en servir d'illustration.</p>
<p>CC Pyrénées Cerdagne : Dans la mission 2, avez-vous prévu une concertation avec les associations de pêche / agriculteurs / etc. ?</p>	<p>Ecotone : Ces acteurs seront associés aux ateliers de concertation. Il n'y a pas de rencontres bilatérales prévues en dehors de ce cadre.</p> <p>Lisode : Nous vous invitons à nous transmettre le nom de l'ensemble des personnes ressources que vous connaissez et qu'il faudrait inviter aux ateliers. Nous diffuserons ensuite largement par mail l'invitation.</p> <p>PNR : dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion concerté des zones humides du site des Bouillouses, un important travail de rencontres et d'échanges a été mené avec les acteurs locaux, notamment sur le secteur d'Angoustrine qui fait partie du site.</p>
<p>CEN : Comme évoqué avec le SMTBV et en cours de discussion, le CEN apportera des éléments de connaissance et pourrait être maître d'ouvrage d'actions sur certaines zones.</p>	
<p>PNR PC : Le plan de gestion sur les zones humides des Bouillouses, qui sont en cours de hiérarchisation, via discussion avec les différents maîtres</p>	<p>Ecotone : Nous vous remercions pour le transfert de données.</p> <p>Il est intéressant de se questionner sur le lien entre zéro artificialisation nette et la stratégie zones humides. C'est l'objectif des scénarios de gestion qui</p>

<p>d'ouvrage concerné : le PNR, le CD66, la FDPPMA, etc. Il faudra en discuter pour en tenir compte dans la stratégie de bassin versant.</p> <p>Comment intégrer l'objectif de zéro artificialisation nette dans la stratégie ?</p> <p>Même question pour la séquence Eviter Réduire Compenser demandée dans les projets d'aménagement. Certains aménagements continuent d'être planifiés et pourraient impacter les ZH.</p>	<p>seront proposés. Mais il est encore un peu tôt dans le procédé pour répondre à votre question.</p> <p>AE-RMC : L'objectif de zéro artificialisation des sols entre dans la séquence ERC (éviter / réduire / compenser)</p> <p>Nous allons prospecter sur les grands types de fonctions des zones humides qui tendent à disparaître. (Exemple : réduction des fonctions épuratoires ou champ d'expansion de crue.) Si un aménagement est prévu sur une de ces zones , comment éviter ou réduire l'impact ? Si le projet est indispensable, comment remplacer ou compenser ? Existe-t-il des zones humides à proximité que l'on pourrait reconquérir ? L'intérêt des cartes issues de la stratégie est qu'elles vont permettre de mieux réfléchir à l'emplacement et à l'adaptation des projets :</p> <p>L'espace de référence indiquera les zones avec des « probabilités fortes de ZH », cela deviendra un outil d'aménagement du territoire intéressant pour flécher les zones les plus vulnérables, à éviter. Le but sera d'avoir le moins d'impact sur des fonctions essentielles : stockage d'eau, réduction du risque inondation et préservation de la biodiversité.</p> <p>La stratégie de gestion des zones humides est un outil qui a fait ses preuves à Chambéry. Il fallait faire passer une ligne ferroviaire entre la France et l'Italie et la stratégie a permis de donner très tôt, en phase de prospection, le dessous des cartes et d'éviter d'impacter les zones humides.</p>
--	--